

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 28 (1937)

Artikel: La radio à l'école
Autor: Briemann, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La radio à l'école.

Introduction.

La radiophonie à ses débuts est apparue comme un moyen de distraction, de récréation et d'information. Bientôt on constata l'importance du rôle social et éducatif qu'elle pouvait remplir. D'où l'idée de la mettre au service de l'école.

La réalisation d'une idée aussi neuve que celle-là demande des expériences méthodiques et du temps. Des essais furent effectués un peu partout dans les Etats marchant à la tête de la civilisation. Ces essais ont donné partout des résultats concluants. La radio-scolaire s'achemine ainsi vers des règles bien définies. Sortant de la période d'adaptation, elle prend place dans le domaine de la pédagogie où elle rend des services précieux à maîtres et élèves.

Cependant il semble que la radio-scolaire n'ait pas encore obtenu dans le monde pédagogique toutes les adhésions qu'elle a le droit d'attendre. Bien des instituteurs, soucieux de leurs devoirs professionnels, craignent de trouver en elle une occasion de dissipation, de perte de temps. D'autres la regardent avec scepticisme ou avec indifférence. Nous ne mentionnons pas ici les routiniers, les partisans du moindre effort qui, théoriquement du moins, n'existent pas dans le corps enseignant.

Puissent les lignes qui vont suivre, éclairer les uns, dissiper les appréhensions des autres et faire comprendre à tous que la radio-scolaire, tout jeune arbre encore dans le verger pédagogique, leur offre des fruits mûrs et sains, faciles à cueillir, fruits d'un goût très apprécié des élèves.

Dans un rapport sur les émissions radio-scolaires de 1934, M. L. Jaccard exprime les idées directrices des organisateurs : « ...la radio-scolaire ne peut se substituer au maître qui explique, expérimente et agit devant ses élèves. Elle peut toutefois offrir aux écoles, par l'intermédiaire de spécialistes qualifiés, un instrument de culture, d'éducation et de récréation extrême-

ment précieux, à condition qu'on sache s'en servir judicieusement. Elle doit sortir des programmes strictement scolaires qui diffèrent d'un canton à l'autre et offrir dans le domaine de l'art, de la science, de la littérature, des notions que l'école ne pourrait présenter aux enfants. »

Le présent travail n'a d'autre intention que de montrer comment la radio-scolaire entend remplir son rôle d'auxiliaire de l'instituteur, comment aussi le maître doit procéder pour utiliser de son mieux ce nouvel instrument pédagogique. L'auteur de ces lignes n'a pas la prétention d'épuiser la question, ni celle de poser des règles définitives, mais celle d'orienter l'instituteur sur les méthodes que l'expérience a révélées.

La radio-scolaire a un caractère propre qui découle des méthodes pédagogiques des Etats où elle est utilisée. « La commission d'instituteurs bernois qui, en automne 1930, et avec la collaboration énergique de la direction de Radio-Berne et la bienveillance des autorités, s'est mise à étudier la question de la radiophonie scolaire, écrit M. Joseph Niggli dans l'Annuaire de la Radio 1933, savait parfaitement qu'elle ne pouvait s'approprier tout simplement ce qui avait été établi et expérimenté ailleurs. Bien que ce comité ait suivi avec la plus grande attention les travaux de nos grands voisins, il a pris soin qu'aucun élément étranger ne pénètre, par la radiophonie scolaire, dans l'activité de nos écoles. Au risque de faire fausse route, il a préféré suivre ses propres inspirations dans l'établissement des programmes. »

Dans ce travail, il ne sera question que des émissions radio-scolaires s'adressant à des élèves de douze à quinze ans d'écoles primaires et secondaires. La méthodologie des leçons radiodiffusées à l'intention des apprentis, comme celles qui sont organisées par le canton de Vaud, ne rentrera pas dans le cadre de ce travail. Il ne sera pas davantage question des *heures pour enfants* radiodiffusées vers 18 ou 19 heures, heures très instructives, mais ne rentrant pas dans le cadre scolaire.

Aperçu historique.

Le développement de la radio-scolaire en Suisse est lié au développement de la radiodiffusion helvétique ainsi qu'à la technique des postes récepteurs.

Sortie vers 1922 du laboratoire pour s'élancer à travers le monde, la radiophonie ne fut d'abord qu'une curiosité scientifique. Il fallait, pour utiliser un poste récepteur, des connaissances techniques qui n'étaient pas l'apanage de tous. Une forte dose de patience et souvent de résignation était en outre indispensable devant les nombreux obstacles qui empêchaient souvent toute audition.

En 1930, lors des premiers essais de radiodiffusion scolaire entrepris dans notre pays, la puissance et la portée des postes émetteurs étaient insuffisantes pour atteindre efficacement les écoles parsemées sur un territoire fort accidenté. Cette insuffisance technique fut la cause principale de l'insuccès des premiers essais. Les appareils ordinaires de salon, avec les haut-parleurs électromagnétiques alors à disposition, étaient trop faibles pour fournir une bonne audition dans une grande salle d'école ; en voulant les pousser à leur rendement maximum, il se produisait des troubles constants qui dérangeaient l'audition, et celle-ci, au lieu d'atteindre le but espéré, ressemblait davantage à une démonstration de physique insuffisamment préparée.

En 1932 eut lieu la réorganisation de la radio en Suisse, la fondation de la Société suisse de Radiodiffusion, l'unification des programmes par région linguistique et la mise en service des émetteurs nationaux de Beromünster, Sottens et Monte Ceneri. Ces importantes améliorations engagèrent les organisateurs des émissions radio-scolaires à reprendre leurs essais en élargissant leur organisation. Ils fondèrent à Olten la Société suisse de Radiodiffusion scolaire dont le comité de direction fut composé des membres de l'ancien comité bernois et de collaborateurs de Bâle et de Zurich. La circonspection des Bernois était ainsi heureusement complétée par l'esprit d'entreprise des Zurichois et l'esprit critique des Bâlois.

Nonante-cinq écoles choisies participèrent à ces essais : écoles primaires, écoles de district, écoles secondaires. Douze émissions eurent lieu du 12 février au 22 mars 1932. Le programme comprenait 4 leçons sur la musique (Haydn ; Comment le musicien décrit, I, II ; L'Opéra scolaire) ; 2 causeries géographiques (Chez les pénitents hindous ; En avion de Bâle à Stuttgart) ; une leçon de langue étrangère (français) ; une heure d'allemand (Les Fêtes de Goethe) ; 2 reportages (Comment se fabrique notre pièce de 5 francs ; L'approvisionnement en eau

dans une grande ville) ; une heure d'instruction civique (Comment on fait une loi) ; et une audition (Un accident de la circulation jugée par le tribunal).

Ces émissions furent préalablement présentées aux instituteurs dans des causeries faites par les auteurs. Des plans leur furent fournis, ce qu'ils apprécièrent beaucoup. En outre chaque instituteur reçut une courte notice pédagogique pour l'initier dans le domaine de la radio-scolaire et un exemplaire de « Conseils pour la réception des émissions radio-scolaires ».

La plus grande préoccupation des organisateurs fut de maintenir un contact étroit avec les maîtres à l'école dans leur classe. Les renseignements obtenus permirent de conclure nettement à un succès. « Des attestations enthousiastes et vraiment touchantes, spécialement de maîtres d'écoles de campagne pour qui les émissions formaient un enrichissement insoupçonné de sujets d'instruction, récompensa le minutieux travail de préparation. »¹

La première séance consacrée à la radio-scolaire en Suisse romande fut tenue le 17 avril 1933. A cette séance prirent part des représentants de la commission romande de radiodiffusion et des délégués des Départements de l'instruction publique des cantons romands ainsi que deux délégués de la Société suisse de radiodiffusion scolaire.

Cette séance fut consacrée à un exposé des expériences faites en Suisse alémanique, puis à l'examen des possibilités qui s'offrent dans ce domaine en Suisse romande. Il résulta de la discussion que des essais seraient tentés. Les studios de Genève et de Lausanne organisèrent respectivement chacun une émission, l'une musicale (Introduction à l'étude de la musique, leçon-audition par M. Albert Paychère, professeur), l'autre littéraire (Les enfants dans le monde, causerie par M. J.-E. Chable, journaliste).

Les essais furent considérés comme tout à fait concluants. En séance du 28 juin 1933, la commission romande décida que des émissions régulières seraient données par la suite.

Une enquête faite par les soins des Départements de l'instruction publique des cantons de Vaud et de Neuchâtel donna des conclusions favorables. Le 4 janvier 1934, le Département

¹ *Radio-Annuaire 1933.*

de l'instruction publique du canton du Valais, dans une circulaire adressée aux commissions scolaires, écrivait : « Les séances radio-scolaires ont été suivies avec un réel intérêt par les élèves, le temps qui leur a été consacré a porté des fruits... Les membres du personnel enseignant du canton ne peuvent rester indifférents en présence de cet auxiliaire de l'école qu'est la radio ; ils feront en sorte d'assister avec leurs élèves à ces auditions ».

Les émissions radio-scolaires romandes eurent ainsi, dès le début, un réel succès. *L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1934 a publié, sur les premières séances radio-scolaires en Suisse romande, une chronique fort suggestive.

Les séances radio-scolaires ont lieu, durant les périodes scolaires, tous les huit jours en Suisse alémanique et tous les quinze jours en Suisse romande. Elles font, chaque période, de nouveaux adeptes.

Commissions radio-scolaires.

L'organisation des émissions radio-scolaires est confiée à six commissions locales se rattachant respectivement à chacun des studios : Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich et Lugano. Ces commissions locales radio-scolaires (C. L. E. S.) sont composées de six à dix membres. Elles comprennent des représentants du Département de l'instruction publique, chefs de service ou secrétaires, des représentants du corps enseignant, des directeurs des studios et de l'une ou l'autre personne du monde musical ou littéraire. Ces commissions s'occupent particulièrement de l'activité radio-scolaire incomitant à leur studio. Elles examinent les projets de séances, le choix des sujets, le texte de l'auteur, la mise en ondes ; elles collaborent à la préparation de la documentation, du bulletin. Elles sont en relations étroites avec l'auteur d'une part et le studio d'autre part. Elles se préoccupent surtout de connaître le résultat des séances et organisent la propagande pour le développement de la radio à l'école.

Chacune des trois régions linguistiques possède une commission régionale radio-scolaire (C. R. E. S.) dites Commission I, II, III. Au Tessin, la commission régionale se confond avec la commission locale. En Suisse alémanique et en Suisse romande, les commissions régionales se composent de délégués pris dans

les commissions locales. Ces commissions régionales sont rattachées respectivement à chacun des trois émetteurs nationaux. Elles coordonnent le travail des commissions locales dans l'élaboration des programmes, décident du choix des matières et répartit les sujets entre les studios.

Ces trois commissions régionales délèguent de leurs membres à une commission centrale chargée entre autres choses de la répartition des subsides pour les frais administratifs. En 1936, les émissions scolaires ont émargé pour 30 000 fr. au compte d'exploitation de la Société suisse de Radiodiffusion ; la même somme est portée au budget admis pour 1937. Les frais d'auteurs et d'émission sont supportés par les studios qui les classent dans leurs frais de programmes.

La Société suisse de Radiodiffusion scolaire publie un rapport chaque année sous le titre « La Radio-scolaire » (une brochure d'une trentaine de pages pour 1936). On y trouve la liste des sujets traités, un aperçu sur l'activité des commissions régionales et locales, la liste des membres de ces commissions, etc.¹.

Il ne suffit pas d'organiser des émissions pour les écoles, il faut donner à celles-ci la possibilité de les écouter. Or il existe dans les montagnes des communes dont les ressources sont insuffisantes pour leur permettre l'acquisition d'appareils récepteurs en faveur de leur école. Ces écoles furent l'objet d'une sollicitude particulière de la part des commissions radio-scolaires qui organisèrent une collecte en faveur de la « Radio à la montagne ». Le produit de cette collecte a permis de doter nombre de ces écoles d'appareils récepteurs. C'est ainsi que 77 appareils furent répartis en Suisse alémanique, 45 en Suisse romande et 35 au Tessin.

Les commissions régionales publient des bulletins documentaires. La commission romande fait paraître en trois fascicules par année *La Radio à l'Ecole*. Chacun d'eux comprend des feuillets imprimés sur une seule face et se rapporte à une série d'émissions, à raison d'un à trois feuillets par émission. Le premier fascicule paraît au début de l'année, pour la période de janvier-mars, le second au printemps (avril-juin) et le troisième en automne (octobre-décembre). Les feuillets sont fort bien illustrés. Ils contiennent un résumé de la séance. Le corps enseignant

¹ Publié par la S. S. R., Neuengasse 30, à Berne.

peut obtenir ces bulletins en en faisant la demande à la direction de l'Instruction publique de son canton ou éventuellement à l'un des studios. Jusqu'à présent cette documentation a été servie gratuitement.

« L'expérience a prouvé que les résultats obtenus par les émissions destinées aux écoles ne dépendent pas seulement de la valeur des causeries diffusées, mais aussi de la manière dont les élèves sont préparés à les écouter. Les maîtres qui ont su, à cette fin, se servir de la documentation mise à leur disposition dans le Bulletin *La Radio à l'Ecole* se sont plu à reconnaître la valeur de cette publication ». C'est ainsi que l'éditeur la présente à ses lecteurs.

En Suisse alémanique, le *Schweizer Schulfunk* paraît en brochures de 32 pages, cinq fois par année : octobre, novembre, décembre, janvier et mars, chez Ringier et Cie, à Zofingue.

Matières.

« Les commissions locales comprenant des membres du corps enseignant, elles connaissent parfaitement le degré de développement des enfants et sont à même de supprimer dans les textes soumis à leur approbation tout ce qui leur semble dépasser la compréhension des petits auditeurs auxquels les émissions sont destinées¹. »

Cette restriction faite, les sujets les plus divers sont abordés. Il semble toutefois que le choix des sujets, sans être lié par un plan d'études quelconque, tient compte dans une large mesure des matières d'enseignement prévues aux programmes scolaires des différents cantons.

Le sujet d'une séance doit être choisi en dehors des possibilités de l'enseignement du maître et doit présenter un réel avantage sur ce que pourrait être l'enseignement direct de l'instituteur. S'il est donné sous forme de conférence, il le sera par un spécialiste, entendu autant par ses qualités de conférencier que par sa connaissance du sujet.

Les circonstances, les événements peuvent avoir leur influence dans le choix du sujet. Les funérailles d'un homme illustre, l'anniversaire d'un fait historique, celui de la naissance ou de

¹ J.-P. Méroz, Rapport 1936.

la mort d'un bienfaiteur de l'humanité, sont autant d'occasions de parler de sujets auxquels on prêtera un intérêt particulier.

Le rôle de la radio-scolaire n'est pas de compléter par un enseignement nouveau les connaissances acquises en classe, mais plutôt d'illustrer cet enseignement, de l'enrichir par des aperçus originaux et d'éveiller de la sorte la curiosité intellectuelle des élèves.

La méthodologie recommande, pour des raisons bien fondées, les leçons dites « occasionnelles ». Ce sera le cas lorsque la radio présentera quelque chose d'extraordinaire, un événement important comme le couronnement d'un roi, ou un discours d'une personne célèbre s'adressant à la jeunesse. Ce sera également le cas lors de récréations musicales ou littéraires qui sont de haute valeur pour l'élevation de l'âme et l'éducation du sens esthétique. Il va de soi que l'enseignement occasionnel a ses limites qu'il ne faut pas dépasser. Qu'on fasse confiance à l'instituteur. Il trouvera la juste mesure, d'autant plus que son travail est placé sous le contrôle de l'autorité officielle.

Les possibilités offertes par la radio-scolaire en matière musicale sont telles qu'elles peuvent justifier une extension du programme musical actuel. Elles permettent de faire l'éducation du sens musical des élèves, de leur apprendre à apprécier les œuvres des grands maîtres, de développer en eux le goût de la mélodie et du rythme. A côté de l'enseignement de l'histoire, se placera l'histoire élémentaire de la musique ; à côté des noms des généraux et des grands hommes d'Etat viendront prendre place les noms des grands musiciens. A présent qu'il est offert à chacun d'entendre des opéras, des opérettes, des symphonies, etc., une éducation musicale plus poussée se justifie.

« En ce qui concerne l'enseignement de la musique par radio, Mr H. W. Perkins¹ pense... qu'on pourra obtenir des résultats très importants. En effet, les enfants font actuellement déjà la différence entre la bonne et la mauvaise musique, et préfèrent, ou du moins prétendent préférer, le genre de musique qu'ils entendent à l'école à toute autre musique à l'exception de la bonne musique de divertissement qu'ils entendent chez eux. »

Nous ne prendrons pas une à une les matières pouvant faire

¹ Déclaration faite au cours d'une conférence tenue à Oxford (1934).

l'objet d'une séance radio-scolaire pour en discuter l'importance et en étudier la facilité ou le mode d'adaptation à la radio. Les discussions sur cette question sont souvent bien superficielles, car on ne tient compte que des expériences parfois hâtives faites dans un cercle restreint. La valeur pédagogique des séances radio-scolaires est conditionnée en partie par leur mode de présentation, sujet à de nombreux perfectionnements.

« L'araignée », dont le sujet ne paraissait pas se prêter particulièrement à la transmission, a remporté un vif succès. En revanche, le reportage consacré à « La vie d'une gare » n'a pas donné tout ce qu'on espérait, malgré l'habileté du reporter et le nombre de disques enregistrés, parmi lesquels on a fait un choix.

Les commissions radio-scolaires ont toujours exprimé le désir de recevoir les appréciations du personnel enseignant afin d'être orientées sur le succès des séances. Elles reçoivent avec satisfaction ces appréciations de même que des travaux d'élèves, faits à la suite d'émissions radio-scolaires. Les élèves eux-mêmes ont été appelés à se prononcer sur le choix des sujets et à exprimer leurs vœux. Ceux-ci sont très variés : poésies dites avec sentiment ; une leçon scolaire en Amérique ; nos dialectes ; vies de grands hommes ; comment l'école était organisée autrefois ; les hommes primitifs ; la vie des mineurs ; comment on dresse un chien ; le développement de l'automobile ; un voyage en Zeppelin en Amérique, etc., etc.

Travail de l'auteur.

Le succès d'une séance radio-scolaire dépend de trois éléments :

- 1^o Le travail de l'auteur ;
- 2^o Le travail de la régie ;
- 3^o Le travail de l'instituteur.

Le choix de l'auteur est fait par la commission radio-scolaire locale qui tient compte de plusieurs considérations : connaissances spéciales et profondes du sujet à traiter, capacités pédagogiques, élocution facile, bonne diction, etc. Dans certains cas, la personne choisie aura des collaborateurs chargés d'adapter le travail aux exigences du microphone.

L'auteur commence par préparer sa documentation. Celle-ci sera généralement abondante. Il s'agira de faire un choix rationnel. Pendant les trente minutes que dure la séance, il n'est pas possible de présenter beaucoup de matière. Ce serait une erreur de vouloir incorporer à la conférence un grand nombre de détails. Au contraire, l'art de l'auteur consiste à donner beaucoup de relief aux lignes principales, à mettre au second plan quelques détails dans le but de créer un fond qui fera mieux ressortir les idées mises au premier plan et les rendra plus vivantes. Trop de détails fatiguent l'élève en exigeant une tension trop forte de son attention. De plus, ils lui font perdre les idées directrices.

Quand le cadre du sujet est fixé par un choix sévère et judicieux de la matière, le travail spécial commence. On pourrait appeler cette partie du travail de l'auteur « la mise en ondes » du sujet.

Deux moyens s'offrent à l'auteur.

Le sujet est traité en quatre, cinq ou six parties de longueurs sensiblement égales qui pourront être séparées l'une de l'autre par un coup de gong. Cette forme, généralement ennuyeuse, n'utilise aucun des avantages offerts par la radio.

Le second moyen qui s'offre à l'auteur, consiste à mettre à profit les possibilités offertes par le microphone.

Quelles sont ces possibilités ?

Les possibilités de la radio découlent du fait que l'œil est totalement absent pendant toute une audition¹.

Ce fait constitue à la fois une infériorité et une supériorité de la radio vis-à-vis du théâtre et du cinéma.

La supériorité est due à ce que les scènes où se meuvent les personnages n'ont aucune sorte de limite, elles ne créent aucune difficulté dans le changement des décors, dans l'éclairage, les costumes, la mise en jeu de toutes sortes d'acteurs. L'auditeur sera conduit sans difficulté du milieu de la forêt au centre bruyant d'une grande ville ; des profondeurs d'un souterrain dans la nacelle d'un dirigeable. Le microphone enregistre tout ce que l'imagination peut peindre. Les coulisses, ni l'éclairage ne créent de complications financières. Les idées

¹ Les considérations qui suivent sont puisées dans un article du Dr Gerhard Niese, paru dans *Schulfunk*, du 9 mai 1937.

sont libres. L'imagination peut jouer avec une liberté telle qu'elle ne saurait en trouver d'aussi large ni au théâtre ni au cinéma.

C'est dans la mesure où l'auteur fait appel à ces avantages de la radio, qu'il enrichira son travail et en augmentera la valeur pédagogique, qu'il en rendra le succès plus éclatant.

Le sujet pourra donc être avantageusement présenté sous forme de jeu radiophonique, ou en une succession de scènes libres, changeantes, aux décors sans cesse modifiés. Un changement d'images stimule l'attention. Par un changement dans le temps, dans l'espace, par variation de jeux de scène, de poésie et de prose, de musique et de parler, l'imagination de l'auditeur sera constamment soutenue et excitée.

Que l'auteur donne à son travail la forme d'une succession de scènes auditives ou celle d'un jeu radiophonique, dans les deux cas, les scènes seront séparées l'une de l'autre par quelques secondes de silence.

Il ne faut cependant pas que la chaîne, qui est formée de ces différentes scènes, soit brisée en aucun moment. Ce serait une faute d'abandonner l'auditeur, à la fin de chaque scène, hors du milieu imaginaire où la pièce l'a transporté. A-t-on déjà gagné, dans la première scène, l'intérêt de l'auditeur, qu'il serait maladroit de le laisser échapper.

A cet effet, l'auteur ménage soigneusement une transition d'une scène à l'autre. Une scène doit sortir naturellement de la précédente. L'art de lier les scènes a été très développé au cinéma.

Au commencement d'une scène, l'auditeur doit pouvoir reconnaître rapidement les personnes qui parlent et le milieu où elles se trouvent placées. L'auteur a un effort à fournir pour atteindre ce but ; cet effort, l'auditeur ne doit pas le soupçonner.

L'auteur n'interrompra pas brusquement l'action à la fin d'une scène, mais la transportera sur la suivante ; par exemple, une question peut être posée à la fin d'une scène et la réponse donnée au début de la scène suivante ; les dernières paroles d'une scène peuvent orienter l'auditeur sur la situation dans laquelle commencera la scène suivante. Citons un exemple : Paul et Lucie se proposent de rejoindre un ami Lucien ; Paul dira : « Viens, Lucie, allons rejoindre Lucien qui joue à l'ombre

des marronniers du grand parc... » L'auditeur se trouve ainsi transporté sans difficulté dans le nouveau décor, son imagination crée sans peine le milieu où se déroule la nouvelle scène, où l'action se continue ; cette ombre fait deviner un jour ensoleillé, etc.

Tous les sujets ne semblent pas se prêter à une telle mise en jeu. S'il ne s'y prête pas, il faut réfléchir à deux fois avant de choisir ce sujet pour une séance radio-scolaire.

Le sujet dialogué est déjà considéré comme un progrès sur la conférence. Toutefois quand, dans une scène, il n'y a que deux voix, le danger de la monotonie est proche.

Un trop grand nombre d'acteurs principaux constitue un autre inconvénient. L'auditeur aura de la peine à savoir lequel parle. La pièce radiophonique sera conçue de telle sorte que le nombre des voix principales d'une scène quelconque ne dépasse pas trois, pour qu'elles soient facilement reconnaissables par l'auditeur. Les autres voix nécessaires joueront les rôles de figurants anonymes, de personnages dont le nom importe peu.

Pour que l'auditeur puisse distinguer aisément les trois voix principales, l'auteur fera en sorte qu'elles diffèrent par le timbre ou l'accent, qu'elles soient l'expression de personnages nettement marqués par leur tempérament, la nature de leur rôle, éventuellement l'âge.

La pièce, dans son ensemble, ne contiendra pas un nombre de voix principales tel que l'auditeur ne puisse plus les distinguer toutes et perde la suite de l'action. Ce serait une erreur de charger la mémoire de l'auditeur avec beaucoup de noms et de personnages principaux.

Lorsque le milieu où se déroule l'action demande une description qu'il n'est pas possible de mettre sur les lèvres d'un acteur principal, de même lorsqu'une action compliquée ne saurait être reproduite auditivement, l'auteur fait intervenir un personnage étranger, une sorte de spectateur occasionnel, dissimulé dans un coin de la scène, spectateur qui raconte ce qu'il voit. C'est ce que nous appellerons le « parleur ».

On a prétendu que ce parleur n'est pour l'auteur que le « deus ex machina », un oreiller de paresse devant des difficultés qu'il ne se donne pas la peine de résoudre. Il y a cependant, dans une pièce radiophonique, des passages qui sont mieux décrits par le parleur que mis en scène. Le parleur est nécessaire,

mais il n'interviendra que discrètement. L'auteur le placera dans le cadre même du jeu, lui donnera, pour ainsi dire, un costume.

L'auteur aura recours à la musique chaque fois qu'elle aura sa place indiquée, même si elle n'est pas indispensable. La musique, tout instituteur l'aura remarqué, soutient l'attention de l'élève. De plus, elle peut créer une certaine atmosphère au début d'une scène, souligner ou renforcer l'impression produite à un moment important de l'action. Elle donne de la couleur locale par le couplet dont elle évoque les paroles. Il ne faut toutefois pas en abuser à cause même de l'effet qu'elle doit produire.

Il appartient à la régie de régler le « bruitage ». Des bruits sont un moyen efficace pour donner de la vie à une scène.

Chaque scène doit présenter son intérêt propre, soutenir l'attention de l'auditeur, diriger son imagination, éveiller et graver dans sa mémoire des idées nouvelles. L'auteur aura soin de mettre toujours en relief son idée principale qu'il ne laissera jamais déborder par les détails dont la raison d'être n'existe que par la nécessité de donner plus de couleur et de vie à la scène. La séance gagnera en attrait si l'auteur sait donner au jeu radiophonique un intérêt croissant du commencement à la fin.

Cette conception du travail de l'auteur est certes très éloignée de la simple conférence. Une bonne conférence donne déjà, à une séance radio-scolaire, une valeur telle qu'elle constitue pour l'instituteur un précieux instrument. Préparée et présentée d'après les indications qui précèdent, la séance acquiert une valeur indiscutable, un moyen d'enseignement unique en son genre et extrêmement riche en valeurs pédagogiques.

Lorsqu'elle engage un conférencier, la commission régionale I¹ lui communique des directives particulièrement instructives sur les exigences à remplir en vue d'une bonne conférence radio-scolaire.

Le conférencier est mis en face de ses obligations ; il est responsable envers la commission qui l'est à son tour à l'égard de la Société suisse de Radiodiffusion. C'est à la commission qu'incombent les mesures à prendre pour la bonne exécution de l'émission.

¹ Suisse alémanique.

L'exposé doit être à la portée d'un élève de 13 ans d'une école primaire rurale. Le sujet doit, dans la règle, être présenté concrètement et si possible sous forme de jeu radiophonique (dramatisch gestaltet). On s'en tiendra aux grandes lignes, en laissant des détails de côté. Le langage sera vivant, clair, incisif. On parlera simplement et on évitera des mots étrangers. Des expressions nouvelles seront expliquées avant d'être employées. Il ne peut être question d'une leçon, mais d'un exposé personnel à la portée de l'enfant et riche d'expériences. On introduira autant que possible dans la conférence des disques, des anecdotes, etc.

Pendant toute la séance, l'attention des élèves sera soutenue. Une élocution accentuée, nuancée et cependant naturelle est indispensable pour que les élèves assimilent ce qu'ils entendent. Le manuscrit sera divisé et minuté pour s'en tenir au temps prescrit qui ne doit en aucun cas être dépassé. On prévoira et marquera les passages qui seront éventuellement supprimés. Celui qui ne possède pas une voix radiogénique et ne peut répondre aux exigences du microphone est prié de remettre son texte au speaker du studio. Pour chaque émission, on exige au moins un essai au microphone.

Le conférencier est également invité à rédiger une introduction à l'intention du Corps enseignant, introduction qui paraîtra dans le bulletin documentaire. Cette introduction doit être accompagnée de photographies, de dessins, etc. Elle permettra à l'instituteur de juger si l'émission convient à sa classe et de savoir comment elle doit être préparée.

Les détails à donner dans cette introduction sont : *a)* un bref sommaire, en mots incisifs si les circonstances le permettent ; indication des morceaux pour les auditions musicales ; *b)* indication des notions qu'il faut posséder pour la séance, par exemple : noms géographiques, faits historiques, mots étrangers, définitions difficiles ; *c)* liste du matériel scolaire à préparer, par exemple cartes de géographie, tableaux muraux, dessins à faire au tableau noir ; *d)* avis sur le développement éventuel à donner à l'exposé, par exemple données littéraires.

Ces dispositions sont dictées par le souci de réunir le maximum de chances de succès. Une émission a été renvoyée dix jours avant la date fixée pour son exécution parce qu'elle ne répon-

dait pas en tous points aux exigences et qu'il restait trop peu de temps pour la corriger.

Travail de l'instituteur.

L'enseignement radio-scolaire ne consiste pas pour le maître à brancher le radio et à se reposer une demi-heure en laissant sa classe à l'écoute. Au contraire, le maître a le devoir d'être un collaborateur et de contribuer, par les moyens appropriés, au succès de la séance.

La séance radio-scolaire doit être préparée quelquefois plusieurs jours d'avance en orientant l'élève vers le sujet qui sera traité, en construisant dans son esprit le cadre destiné à recevoir les idées et les faits présentés par l'auteur. Le maître préparera la mise en contact de l'élève avec l'auteur. Il le mettra en face des difficultés de la séance. Il répétera les notions ainsi que le vocabulaire nécessaires à l'élève pour lui permettre de suivre sans effort exagéré le développement que fera l'auteur.

Aucune règle générale ne peut être formulée sur cette préparation qui différera dans le détail avec le sujet traité, les connaissances des élèves, le degré d'intérêt que présente pour eux le sujet, les applications que le maître se propose d'en tirer, etc. Ce qu'il faut éviter avant tout, écrit K. Friebel, c'est que « la séance radio-scolaire ne vienne s'intercaler dans l'esprit de l'élève à la façon d'un corps étranger dans un organisme vivant ».

Trois exemples illustreront ce qui précède.

I. L'émission du 13 janvier 1937 « Comment vous parviennent les émissions radio-scolaires » par M. G. Corbaz.

Pour les élèves de 12 à 15 ans, de classes primaires et même secondaires, il ne saurait être question d'entrer dans des considérations techniques détaillées. Le but de la leçon est de donner une idée générale des principaux phénomènes mis en jeu lors d'une émission. L'utilité de cette leçon est d'offrir à l'élève des notions qui le mettent à même de mieux se représenter ce qui relie le conférencier lointain et invisible, au haut-parleur proche et anonyme. L'élève constatera que c'est par d'ingénieux appareils que la parole et la musique, le son, sont diffusés à des centaines de kilomètres et reçus par des milliers d'auditeurs au même instant dans des régions très éloignées.

La préparation de la leçon débutera avec une expérience sur le téléphone avec fils. On fera téléphoner les élèves. L'administration se prête volontiers à cette expérience et gratuitement. Les enfants auront constaté qu'en parlant devant un microphone, grâce à des fils de ligne (expressions à expliquer), à une pile et à un écouteur, on peut entendre à distance. Le but de l'expérience n'est pas l'étude technique des organes du téléphone, il est inutile d'entrer dans trop de détails, même si la curiosité des élèves n'est pas complètement satisfaite. L'intention est de faire comprendre le rôle de chaque organe : le microphone reçoit la parole, c'est devant le microphone qu'on parle ; la pile et les fils de ligne permettent de transporter la parole à distance ; l'oreille placée sur le fil n'entend pas la parole, il faut un écouteur ou récepteur pour que la parole réapparaisse.

Cette première partie de la préparation sera suivie de l'examen de gravures représentant un studio, ses amplificateurs, un poste émetteur, son antenne avec ses pylones. On visitera ensuite l'installation réceptrice de l'école en détail, appareil avec ses lampes et son haut-parleur, l'antenne et la prise de terre.

L'élève est ainsi entré en possession des images utiles à la leçon, images d'appareils compliqués, certes, mais à chacun d'eux son esprit assigne déjà un rôle bien défini, une fonction dans la succession des phénomènes mis en jeu lors d'une émission et d'une réception radiophoniques.

Faut-il aller plus loin dans la préparation de la séance radio-scolaire ? La préparation a prévu le vocabulaire, mais elle ne doit pas empiéter sur le travail du conférencier. L'élève n'écouterait plus avec le même intérêt, avec la même faculté d'assimilation. L'impression produite dans sa mémoire sera plus nette et plus profonde si le sujet y pénètre en un seul jet. Cela n'empêchera pas le maître, après la séance, de préciser quelques détails jugés insuffisants ou mal assimilés. Ce travail complémentaire sera d'autant plus réduit que la préparation de la séance aura été mieux faite.

Cette séance-ci permet de demander aux élèves de faire un croquis. Ce croquis comprendra dans l'ordre : la personne qui parle et le microphone, tous deux placés dans le studio ; les fils de ligne qui vont au poste émetteur après avoir passé dans l'amplificateur ; nouvel amplificateur et générateur d'ondes

et antenne émettrice ; ondes hertziennes ; antenne réceptrice, appareil récepteur, haut-parleur et auditeurs. Nous avons eu sous les yeux des travaux faits par les élèves de M. Bignens, instituteur à Chavannes sur Renens, où ces croquis étaient fort bien rendus.

II. L'émission scolaire du 27 janvier 1937 « Au Grand St-Bernard », jeu radiophonique par M. Maurice Zermatten.

La préparation de la séance se fait dans les leçons de géographie. Par des images mises sous les yeux des élèves, par des lectures appropriées sur les Alpes, les passages, les cols, leur importance économique d'autrefois, la longueur des trajets à parcourir sans rencontrer d'habitation, etc., le maître crée dans l'esprit de l'élève cette atmosphère dans laquelle vit le voyageur qui franchit la haute montagne. Ce sera l'occasion de répéter la géographie des régions avoisinant le Grand St-Bernard. L'étude du vocabulaire ne sera pas négligée : glacier — rocs — avalanches — bourrasques — hospice — solitaire — bourg — etc.

Le maître suppose avant la leçon que la séance mettra ses élèves en contact avec un voyageur partant de sa demeure, passant par Bourg-Saint-Pierre et gravissant le chemin du passage. Peut-être ce voyageur s'égarera-t-il. La radio fera entendre ses appels, l'abolement des chiens, les réflexions du voyageur secouru. Sans doute aussi l'élève assistera à un dialogue entre le voyageur et les moines de l'hospice. Cette conversation lui apprendra à connaître leur genre de vie, le pourquoi de cette vie isolée.

Le maître commettait une erreur s'il présentait de tels détails dans sa préparation, la séance perdrait de son intérêt et de sa valeur pédagogique.

III. L'émission scolaire du 10 mars 1937 « Le Général Dufour », jeu radiophonique par M^{me} Camylle Hornung et M^{lle} Marguerite Maire.

Cette émission eut du succès et fut enregistrée pour être rediffusée le soir. Elle a présenté à l'esprit des auditeurs la vie d'un homme qui a droit à la reconnaissance de tous les Confédérés, qui, grâce à sa modération dans la « malheureuse guerre du Sonderbund, ne laissa pas de germes de haine et de revanche ».

La leçon peut être profitable sous plusieurs aspects : aspect historique, aspect civique, aspect privé ou personnel. Il faut en tenir compte dans la préparation. Le maître donnera au plan historique la première place et rangera les deux autres aspects au deuxième plan. Ce sera une leçon d'histoire doublée de morale et de patriotisme.

Les événements qui agitent le faisceau fragile des 22 cantons, l'influence sur eux des gouvernements étrangers, l'antagonisme de deux forts courants d'idées parcourant tous les cantons et venant d'événements extérieurs, l'absence d'une armée vraiment nationale, cet état de choses complexe au milieu duquel apparaît une ligue séparée, tout cela crée pour l'existence même de notre patrie un danger redoutable. Au maître de rassembler ces éléments dans l'esprit de ses élèves. Ceux-ci déduiront d'eux-mêmes qu'un homme est devenu nécessaire pour sauver l'alliance des Confédérés. Cet homme doit posséder des qualités supérieures de patriotisme, de tolérance, de générosité, de soldat. Il est devenu tel grâce à une bonne éducation qui lui a forgé une volonté tendue continuellement vers le bien et a fait de l'enfant un étudiant laborieux, appliqué et méthodique, un jeune homme travailleur, un officier distingué, un ingénieur qualifié et apprécié. Dans un pays divisé en deux camps qui en viennent aux armes, il faut un large patriotisme pour que le vainqueur n'abuse pas de sa victoire et fasse accepter par le vaincu son sort avec résignation et sans haine. Tel est le tableau que le maître brossera, devant ses élèves, de l'homme qui jouera le premier rôle dans le jeu radiophonique. Un vocabulaire idoine établi et étudié, et la classe est prête à la séance radio-scolaire. Si le maître possède un epidiascope, il illustrera avec avantage la séance radio-scolaire de projections lumineuses, sinon il aura eu soin de placer sous les yeux de ses élèves assez longtemps les gravures que lui a fournies le bulletin de documentation « La Radio à l'Ecole ».

Imprégné de ces images, l'élève les revivra pendant l'émission. Le jeu radiophonique s'enrichira de couleurs plus vives, d'une vie plus intense ; les impressions perçues par l'élève seront plus nettes, plus profondes, mieux reliées les unes aux autres.

Nous espérons que ces trois exemples de séances radio-scolaires auront fait comprendre les règles qui doivent diriger le

maître dans la préparation de ses élèves à l'audition d'une émission scolaire. Celle-ci ainsi préparée et ainsi comprise sera bientôt appréciée à sa juste valeur, comme un auxiliaire précieux apportant une collaboration féconde aux efforts non diminués du maître averti.

Après cette préparation intellectuelle, le maître procédera à la préparation matérielle de sa classe. Il placera ses élèves dans les meilleures conditions de réceptivité. La radio ne leur apporte que des impressions auditives, dont la qualité est quelque peu inférieure à celle des impressions visuelles, à cause du manque de finesse dans le détail. L'élève est facilement distrait quand il n'est fait appel qu'à son sens auditif. L'auteur de la séance a pris les dispositions les plus favorables pour soutenir, pendant trente minutes, l'attention des jeunes auditeurs. Au maître de compléter cet effort en prenant lui aussi ses dispositions. Celles-ci sont variées ; elles diffèrent avec le sujet traité, le tempérament des élèves, etc.

Les élèves occuperont, autant que possible, leur place habituelle dans la classe et, dans tous les cas, seront assis dans une position normale. Ils n'auront pas l'impression que la radioscolaire sort du cadre de leurs leçons habituelles et ne la considéreront pas comme une séance hors programme, donc sans grande importance. Lors des premiers essais, on peut obscurcir légèrement la classe. Cet obscurcissement favorise l'attention. On renoncera à cet artifice dès que possible pour mettre sous les yeux des élèves des cartes murales, des tableaux, des dessins, bref, tout ce qui permettra de compléter, par la vue, les notions acquises pendant l'audition. Un épidiroscope est dans ces circonstances un complément précieux.

L'élève, qui remarque le soin avec lequel le maître prépare et dispose tous ces moyens d'enseignement, aura, de la séance à laquelle il va assister, une plus haute idée et sera mieux disposé à la suivre avec attention.

Il va être immobile pendant trente minutes, sans plume ni crayon qui courrent sur le papier, sans avoir l'autorisation de pouvoir manifester par un lever de main ou une réflexion, sans pouvoir poser de question. S'il a déjà été soumis pendant deux ou trois heures à une immobilité relative et à un effort mental soutenu, il serait imprudent de le placer sans autre précaution dans l'atmosphère de la leçon radiophonique. Une récréation de quelques minutes en plein air s'impose.

Le maître profitera de l'absence momentanée de ses élèves pour contrôler une dernière fois le bon fonctionnement de l'appareil récepteur et éventuellement de l'épidiascope.

Quand les élèves rentreront de la récréation, l'air de leurs poumons sera renouvelé, le flux sanguin aura repris de la vigueur, et, l'esprit plus dégagé, ils écouteront avec plus d'attention la séance qui va commencer.

* * *

La séance radio-scolaire est terminée. Un disque en marque la fin. Ce disque est-il en relation avec le sujet traité, il a sa raison d'être. Il constitue une sorte de dessert après le repas substantiel. N'a-t-il aucune relation avec le sujet traité, ou une relation trop lointaine, mieux vaut le supprimer simplement.

L'élève ne doit pas être arraché brusquement, sans transition, à l'ambiance créée par la séance. Son esprit a beaucoup perçu, mais l'assimilation n'est pas totale. Or, il faut précisément l'aider à assimiler. Seuls les éléments assimilés lui auront été utiles. « L'instruction n'est pas construite comme on construit un mur par apport et addition de connaissances, mais comme un arbre se construit, qui s'approprie et se fait sien ce qu'il accepte du dehors. »¹

Le maître reprend son rôle actif. Mieux qu'aucun auteur, il connaît ses élèves. Il n'a pas cessé, pendant toute la séance, de se demander : « Jusqu'à quel point, l'élève peut-il assimiler ceci ? A quelles notions acquises antérieurement peut-il associer les idées perçues pendant la séance ? » Si la radio est particulièrement apte à exciter l'imagination, à la conduire partout sans difficulté, à faire naître même des mondes imaginaires, elle a plus de difficulté à créer des images neuves ; elle ne peut, en dehors des images sonores, que faire appel à des images préacquises, la plupart visuelles. C'est en évoquant ces images qu'elle fait surgir des idées. L'élève devra les classer, les associer, les assimiler. La préparation de la leçon aura ouvert les tiroirs pour ce classement. L'exposé du sujet, que ce soit une conférence, un dialogue ou encore un jeu radiophonique, a suscité ce travail de l'esprit en lui présentant un nombre restreint

¹ E. Devaud.

d'idées, mais des idées richement présentées, accompagnées d'images nombreuses.

Le maître aura eu soin de noter, dans son esprit ou sur un papier, les idées directrices de l'auteur. Il ouvre la discussion sur le sujet exposé. Il oriente minutieusement cette discussion, exercice d'élocution, sur les idées directrices. Il s'assure qu'elles ont été saisies par les élèves ; le cas échéant, il les précise. Il en fait observer l'ordre, la gradation, l'importance. Il les associe enfin aux connaissances préacquises.

Cette discussion doit être assez libre pour que l'élève puisse s'exprimer sans crainte, avec spontanéité ; elle ne doit toutefois pas dévier du sujet. Elle permet aux élèves qui ont pris des notes de les préciser et de les compléter. Elle offre aux autres la possibilité de faire un premier résumé, de noter les idées principales. Cette discussion peut même donner l'occasion d'établir des schémas, des graphiques, des croquis. Enfin, le maître peut tirer de cette séance un riche sujet de composition française. L. Gérard écrit dans *Valérie* : « Il est d'usage de se lamenter sur la pauvreté des résultats obtenus à l'école primaire en composition française et il est certain que, sur ce terrain, les progrès sont lents et difficiles. Il semble qu'on en obtiendrait de plus marqués si on commençait par rendre plus agréable aux élèves la recherche des idées, en revisant la liste quelque peu vieillie des sujets qu'on a l'habitude de proposer et en les renouvelant avec le concours du cinéma. » S'il avait connu la radio-scolaire, c'est elle qu'il aurait citée. La radio-scolaire peut faire naître chez l'élève des désirs en lui découvrant des intérêts. « La jeunesse a pour caractère distinctif d'être remplie de désirs et elle est capable de faire tout ce qu'elle vient à désirer¹ ».

En corigeant les résumés, les compositions ou les croquis des élèves, le maître se rend compte du profit tiré de la séance par sa classe. Il peut juger le degré de développement atteint par la faculté de discerner l'essentiel de l'accessoire. Dans des séances ultérieures, il pourra insister davantage sur ce qui développe cette faculté. Il apprendra à ses élèves à écouter une conférence, un dialogue, un jeu radiophonique, à en fixer les jalons, à en distinguer les parties, à en reconnaître les cadres.

¹ Aristote.

Il lui communiquera ainsi le don d'apprécier, d'aimer les conférences, parce qu'il lui aura appris à les écouter, comme il cherche aussi à lui faire aimer la lecture en lui apprenant à lire intelligemment. C'est une des caractéristiques de notre temps, qu'il faille rééduquer les enfants à savoir écouter en silence.

La radio, qui a pris dans la vie une place si importante, deviendra, grâce à la radio-scolaire, plus compréhensible. L'élève sera plus tard un auditeur avisé, ne se délectant pas seulement d'une musique trop facile, banale, ou du résumé des nouvelles, mais aimant à écouter la bonne musique, les causeries les plus instructives. De même que l'école, [par l'enseignement de la lecture, tend à donner au futur jeune homme et à la future jeune fille le goût des bonnes lectures, par la radio-scolaire, elle éduquera le futur auditeur de la radio.

L'appareil récepteur.

Il est important, pour le succès d'une audition radio-scolaire, de posséder un bon appareil récepteur. Celui-ci doit réunir deux qualités essentielles : clarté du son et puissance sonore suffisante. Grâce aux progrès techniques de ces dernières années, tous les appareils fabriqués actuellement en Suisse et dont le prix n'est pas inférieur à 200 fr. (prix de vente du détail) remplissent les conditions requises pour une bonne audition dans une salle de classe moyenne. La parole doit être assez forte tout en restant très compréhensible, la musique ne doit pas être accompagnée de vibrations qui la rendent dure, ni de résonances de l'ébénisterie qui lui communiquent une sonorité caverneuse. Les Départements de l'instruction publique ainsi que les commissions radio-scolaires possèdent à ce sujet, et quant au prix, des références utiles et intéressantes. Il ne faut pas oublier qu'à chaque saison les fabricants construisent de nouveaux types d'appareils récepteurs mis au bénéfice des derniers perfectionnements.

Quel que soit l'appareil acheté, l'installation d'une bonne antenne et d'une prise de terre efficace est nécessaire. La partie horizontale de l'antenne sera aussi haute et dégagée que possible, c'est-à-dire éloignée de toute ligne électrique, téléphonique ou télégraphique. Sa longueur sera de 15 à 20 mètres. Le fil de descente suivra le chemin le plus court pour arriver à l'appareil,

évitant tout parallélisme avec les installations électriques intérieures. La prise de terre, faite de fil de cuivre électrolytique de 3 mm., reliera l'appareil à une conduite d'eau, la prise de contact étant faite de préférence au rez-de-chaussée ou même à la cave. Toutes ces précautions sont dictées par le souci d'éviter les parasites radio-électriques ou du moins d'en diminuer l'influence désagréable.

La réception par ondes des émissions connaît un inconvénient sérieux, c'est le « parasite », parasite radio-électrique d'origine atmosphérique (été et automne surtout) ou industrielle, qu'aucun dispositif connu à ce jour ne peut supprimer totalement à l'entrée du poste récepteur. Dans les localités industrielles, la densité des perturbateurs est parfois très grande et toute audition normale est aléatoire sinon impossible. Dans ces conditions, il n'y a qu'une solution : la télédiffusion, c'est-à-dire la réception par fil téléphonique des émissions radiophoniques. L'appareil récepteur ou télédiffuseur est branché sur le réseau téléphonique. Son prix est de 200 à 300 fr. Outre l'abonnement au téléphone, le possesseur de cet appareil paye une taxe fixe annuelle. Ce mode de réception est exempt de toutes perturbations et, pour cela, est très recommandé dans les établissements scolaires qui disposent déjà de l'abonnement au téléphone.

Le télédiffuseur, comme le radiorécepteur, est généralement construit pour recevoir un ou plusieurs haut-parleurs complémentaires. Cet avantage est précieux dans les écoles à plusieurs classes du même degré. Les haut-parleurs complémentaires seront des électro-dynamiques à aimant permanent. On peut en obtenir d'excellents à moins de 50 fr., ébénisterie comprise. Leur installation se fera à l'aide de fil téléphonique double (deux fils isolés réunis sous une gaine grise) facile à poser. Une petite console, placée si possible au-dessus du tableau noir, recevra le haut-parleur. Il est bon de placer l'appareil, comme le haut-parleur, assez haut, face aux élèves.

Une taxe annuelle de 5 fr. pour les radiorécepteurs et de 6 fr. 90 pour les télédiffuseurs est perçue par l'administration fédérale. Si l'instituteur habite le bâtiment scolaire et utilise, pour la radio-scolaire, son appareil pour lequel il paye la concession ordinaire, il n'a pas d'autre taxe à acquitter.

Conclusion.

Les questions que soulève la radio-scolaire (choix des matières, forme de présentation, travail de l'auteur, travail de l'instituteur, documentation, etc.,) appartiennent à cette catégorie de problèmes dont la solution doit être recherchée au cours de travaux continus et méthodiques.

A ces travaux, il est indispensable que les membres du corps enseignant collaborent en communiquant aux organisateurs leurs appréciations et leurs suggestions. C'est par ce contact que les commissions radio-scolaires pourront perfectionner les émissions et donner à ce nouvel instrument de la pédagogie toute sa valeur. D'ores et déjà les expériences sont nettement concluantes et les plus sceptiques sur la valeur pédagogique des séances radio-scolaires n'ont plus d'autre excuse que celle de ne pas en avoir fait eux-mêmes l'expérience dans leur classe.

En 1934, un directeur d'école, dans son rapport présenté à la cérémonie des promotions, écrivait, en parlant de la radio-scolaire : « ... Est-ce un bien, oui ou non ? Jusqu'à plus ample informé, nous penchons pour la négative.

» En effet, selon nous, la meilleure leçon sera toujours donnée lorsqu'il y a contact entre maître et élèves, lorsqu'un échange de pensées peut avoir lieu, sinon la leçon a quelque chose d'*ex cathedra* ; même donnée simplement, elle effleure l'esprit des enfants, mais ne le pénètre pas, ne le féconde pas.

» D'autre part, si le sujet est assez simple pour être compris d'emblée, à quoi bon la radiophonie, alors que tout peut être aussi bien, si ce n'est mieux, fait en classe par le maître en collaboration avec les élèves ; et si le sujet requiert vraiment un exposé fait par un spécialiste, il n'est pas de notre domaine, notre école ayant une tâche bien délimitée avec des programmes déjà suffisamment chargés...

» En résumé, nous dirions de cet enseignement que c'est une nouveauté mais pas nécessairement un progrès. »

On ne peut guère trouver une meilleure synthèse des objections formulées contre la radio-scolaire, ni un meilleur exemple de jugement porté en dehors de la connaissance de la chose jugée.

La radio-scolaire ne supprime pas le contact entre maître et élèves, au contraire, elle l'élargit en le resserrant. La leçon n'a

rien d'*ex cathedra*, au contraire elle est plus concrète que le maître ne saurait la rendre et elle dispose de moyens autrement efficaces pour pénétrer profondément l'esprit des élèves et le féconder.

Le sujet en lui-même reste simple, parce que soigneusement dépouillé de détails superflus ; l'auteur, un spécialiste, l'aura enrichi de sa vaste expérience, de sa profonde compétence, lui donnant une expression, un aspect qui, loin de sortir du domaine de l'enseignement primaire, en fait un monument plus finement sculpté, mieux proportionné, plus attrayant, une chose plus parfaite que ne saurait la créer l'instituteur réduit à ses seuls moyens.

La radio-scolaire ne charge pas les programmes, elle les illustre. Elle offre à l'élève, dans le domaine auditif, des ressources nouvelles qui constituent un progrès parce qu'elles complètent merveilleusement les collections d'images et d'objets qui ne s'adressaient qu'à la vue et qu'elle anime en les faisant parler.

La radio-scolaire, après quelques années d'expérience, a pris forme. Sa place est marquée, il n'y a pas de doute, à côté des anciens moyens d'enseignement. Elle est mieux qu'un tableau inerte. Elle apporte un supplément de vie à l'école. Elle est un auxiliaire puissant et vivant de l'instituteur.

J. BRIELMANN.
